



## Commune de Bouy

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 10 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 avril 2021 et réuni le 10 mai 2021, a pris les décisions suivantes, à l'unanimité des membres présents :

Mme REICHART Sandrine a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal :

- Pacte de gouvernance avec CHALONS-AGGLO
- Provisions au budget pour dépréciation des actifs, article 6817 pour 250 euros
- Refus du transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à CHALONS-AGGLO
- Abattage d'arbres sur différents sites du village, entreprise retenue GOYEUX Paysages pour la somme de 13 200 euros HT soit 15 840 euros TTC
- Versement d'une subvention de 50 euros à l'association « les amis de nos églises »
- Achat matériel informatique complémentaire pour le secrétariat de mairie : société NS2J pour la somme de 1 835.83 euros HT soit 2 203 euros TTC

